

par avion d'un endroit à l'autre si la livraison en est ainsi plus expéditive. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1954, il en va de même pour tous les envois de première classe pesant jusqu'à 8 onces inclusivement. Le service aérien à relais est pour plusieurs régions reculées du pays le seul moyen de communication avec l'extérieur. En 1958, le Canada comptait 38,334 milles environ de routes aéropostales et à relais, contre 35,700 en 1957.

Le grand moyen de transport est le chemin de fer. Le service ambulant ferroviaire, qui emprunte environ 27,930 milles de voie ferrée, a parcouru en 1958 plus de 41,675,000 milles. Le tri des correspondances dans les wagons a occupé 919 commis ambulants.

Le service rural a desservi directement environ 5,476 routes postales en 1958, soit 480,848 boîtes postales sur plus de 130,000 milles de parcours. L'itinéraire des routes postales, généralement circulaire, s'étend sur une longueur moyenne de 24.5 milles. Le service postal a réalisé une amélioration sensible grâce au service des boîtes groupées assuré dans les régions rurales peuplées et les banlieues qui ne jouissent pas de la livraison à domicile. En 1958, quelque 3,352 services auxiliaires ont transporté le courrier entre les bureaux de poste, les gares et les aéroports, tandis que 2,143 services à relais desservaient les régions où ne pénètre pas le rail. Le transport automobile augmente; plus de 307 services sont actuellement en activité; plusieurs ont remplacé ou réduit le transport ferroviaire. Sur la route, l'échange de courrier entre les bureaux se fait grâce au porte-lettres classeur. En 1958, environ 805 services urbains transportant le courrier entre les bureaux de poste, les succursales et les bureaux auxiliaires, faisaient la levée des boîtes à lettres et livraient les colis. Les 10,971 entreprises de transport par voie terrestre ont parcouru environ 50 millions de milles. Les services de transport par voie terrestre sont exécutés à forfait, les contrats étant adjugés aux plus bas soumissionnaires qui peuvent fournir l'équipement nécessaire.

Le service postal côtier est confié à 23 entrepreneurs qui longent la côte occidentale jusqu'à l'Alaska et la côte orientale jusque dans le nord du Labrador.

**Statistique des postes.**—Les tableaux 14, 15 et 16 donnent le nombre de bureaux de poste ainsi que les recettes et dépenses des dernières années.

#### 14.—Bureaux de poste, par province, 31 mars 1955-1958

Province ou territoire	1955	1956	1957	1958
Terre-Neuve.....	626	636	640	641
Île-du-Prince-Édouard.....	105	105	105	105
Nouvelle-Écosse.....	1,148	1,124	1,117	1,096
Nouveau-Brunswick.....	789	736	703	676
Québec.....	2,487	2,463	2,435	2,413
Ontario.....	2,654	2,644	2,627	2,616
Manitoba.....	822	815	817	810
Saskatchewan.....	1,347	1,332	1,318	1,310
Alberta.....	1,156	1,141	1,124	1,112
Colombie-Britannique.....	955	947	940	937
Yukon.....	16	16	16	16
Territoires du Nord-Ouest.....	33	37	37	36
<b>Canada.....</b>	<b>12,138</b>	<b>11,996</b>	<b>11,879</b>	<b>11,768</b>

L'augmentation du travail des postes est un des traits marquants de l'essor économique du Canada depuis dix ans. Les recettes brutes l'année terminée le 31 mars 1958 ont atteint un chiffre sans précédent.